



Ville de MESQUER
44420

LE CONSEIL MUNICIPAL DE MESQUER
SE RÉUNIRA
LE LUNDI 28 FEVRIER 2022 A 19 H

ORDRE DU JOUR

1. Avenant à la convention avec la SAFER,
2. Désignation de représentants auprès de la SAFER,
3. Annulation de titres sur des exercices antérieurs,
4. Dénomination d'une voie,
5. Compte administratif 2021 – budget port,
6. Affectation des résultats 2021 – budget port,
7. Budget primitif 2022 – budget port,
8. Compte administratif 2021 – budget parc,
9. Affectation des résultats 2021 – budget parc,
10. Décision modificative n° 01/2022 – budget parc,
11. Compte administratif 2021 – budget ville,
12. Affectation des résultats 2021 – budget ville,
13. Décision modificative n° 01/2022 – budget ville,
14. Tarifs des services communaux,
15. Demandes de subventions 2022,
16. Mise en place de la tarification sociale de la cantine,
17. Convention de partenariat pour l'ouverture d'un Lieu d'Accueil Enfant Parent,
18. Convention avec le site Mybrocante,

19. Appel à Manifestation d'intérêts,
20. Demande de subvention au titre de la DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local),
21. Demande de subvention au titre du fonds Jeunesse et Territoire du Conseil Régional des Pays de la Loire,
22. Participation à l'achat d'un radar mobile,
23. Affaires diverses

MESQUER, le 16 Février 2022

Jean-Pierre BERNARD
Maire de Mesquer

